



Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m ²)
3	Création d'un bassin de rétention	Commune	2 365
4	Elargissement de la voirie pour faciliter les circulations douces - rue de Chevreux	Commune	6 615
5	Elargissement de la voirie pour faciliter les circulations douces	Commune	400
6	Elargissement de la voirie pour faciliter les circulations douces	Commune	100
7	Elargissement de la voirie pour faciliter les circulations douces	Commune	194
8	Elargissement de la voirie pour faciliter les circulations douces	Commune	340
9	Elargissement de la voirie pour faciliter les circulations douces	Commune	95
11	Aménagement d'une voie piétonne	Commune	3 527
12	Elargissement de la rue Lamartine	Commune	195
13	Elargissement de la rue Lamartine	Commune	164
14	Création d'un écran végétal le long de la RN118	Commune	6 929
15	Aménagement d'une liaison piétonne entre les rues L. Escudier et A. Magnin	Commune	251
18	Niveau de transport public du Grand Paris et aménagements paysagers et de voirie en interface	Société du Grand Paris	26 465
19	Tranchement routier de la RN118	IPA Paris-Saclay	5 895
20	Elargissement de la voirie pour faciliter le passage des camions-poubelles	Commune	637
21	Création d'un bassin de rétention	Commune	3 885

Zonage

- ALC, Allg
 - N, Np
 - UA, UAm
 - UCV, UCvp
 - UE, UEp
 - UG, UGa
 - UH, UHc
 - UMa, UMb, UMc
 - UPa, UPb, UPc, UPd
 - UR, URL
 - UU
- Linéaire commercial
- Espaces écologiques et/ou paysagés à protéger
- Coeur d'îlots à protéger
 - Espace paysager remarquable
 - Bande de protection des lisières
 - ZPNAF
 - Alignement d'arbres à protéger
 - Sentes et escaliers à protéger
- Le patrimoine remarquable
- * de caractère
 - * remarquable
- Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Secteur couvert par le PPRi de l'Yvette
 - Périmètre de 500 mètres autour des accès aux gares RER
 - Périmètre des orientations d'aménagement et de programmation
 - Périmètre du secteur de plan masse n°1 - îlot de la Poste (voir document graphique n°5 secteur de plan masse)
 - Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global

Carte n°2022

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage
révision approuvée par délibération du 11 mars 2024

Sud
1/2 000 ème

